



ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Abonnement payable d'avance.  
Canada—Excepté cité de Québec.....\$ 1.00  
Cité de Québec et pays étrangers..... 1.50  
Pour les Sociétaires de la Coopéra-  
tive Fédérée de Québec et de la  
Société des Jardiniers-Marachers. 75c

Tarif des annonces 15c. la ligne. Annonce  
classifiée 3 sous du mot. Minimum 75 sous  
par insertion. Payable d'avance. Tarif en  
vigueur depuis le 1er octobre 1928.

Pour abonnements et annonces, écrire au  
"Bulletin de la Ferme", Limitée, 37, rue de  
la Couronne (Édifice Guilleminette), Québec.  
Case postale 129.—TÉL. 2-4297.

# LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



ADMINISTRATION ET RÉDACTION  
37, DE LA COURONNE,  
QUÉBEC

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC  
de la Société des Jardiniers-Marachers et de la Société d'Industrie Laitière  
de la Province de Québec.

RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de  
la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techni-  
ciens et de praticiens agricoles, assistés  
de collaborateurs occasionnels et de corres-  
pondants de diverses institutions agricoles.  
Toute collaboration est sujette au contrôle  
du directeur.

La correspondance concernant la rédac-  
tion doit être adressée au Directeur du  
"Bulletin de la Ferme", Case postale 129,  
Québec.

Volume XVII—Henri Gagnon, Président.

QUÉBEC, le 23 FEVRIER 1929

Frs Fleury, Gérant.—Numéro 9

## Une leçon de coopération Les cours abrégés d'agriculture

Nous avons eu, à Québec, la semaine dernière, le Salon de l'Auto, exposition des différents modèles de véhicules-moteurs offerts au public par les manufacturiers canadiens et américains.

Le spectacle que présentait la vaste enceinte du Manège Militaire, avec ces voitures automobiles de formes et de couleurs variées, toutes pimpantes sous leur fraîche toilette, valait vraiment la peine d'être vu.

Aussi, le lieutenant-gouverneur sir Lomer Gouin, le premier ministre l'honorable M. Taschereau et l'honorable M. Caron n'ont point cru déroger en se mêlant à la foule pour admirer ces produits du génie de la mécanique.

Il se dégage de cette exposition une leçon que nous voulons souligner ici.

Si ce Salon a remporté un tel succès, cela est dû à la coopération intelligente de tous les marchands d'autos. Ils ont compris que, pour attirer le public, il fallait faire bien et grand, et chacun a contribué sa quote-part au succès commun.

Qu'on imagine le succès qu'aurait eu le marchand isolé, qui se serait mis en tête de tenir au Manège une exposition de ses seuls produits! Il aurait couru à un échec certain, à un fiasco monumental.

Tandis que la coopération de tous, les efforts de chacun mis en commun ont conduit à un succès dont chaque marchand bénéficiera par le développement de son commerce et des ventes plus nombreuses. Il aura fait connaître sa marchandise à des milliers de personnes qui seraient passées indifférentes devant son magasin.

Voilà l'exemple le plus récent de ce que peut produire une coopération intelligente, sous une direction unique.

Nous sommes encore un jeune pays. Nos gens, longtemps isolés dans des villages, dont plusieurs fort éloignés et sans moyens de communications, avaient développé un esprit d'individualisme réfractaire à toute idée de coopération. C'était une éducation à refaire. Des hommes à l'esprit plus large se sont attelés à cette tâche, et nous commençons, dans tous les domaines, à recueillir le fruit de leurs efforts.

Mais pour obtenir de la coopération le plein rendement qu'elle est susceptible de donner, il ne faudrait pas commettre l'erreur de la morceler, en créant une infinité de petites coopératives de toutes sortes. L'éparpillement de l'effort est une perte inutile d'énergie, qui ne peut avoir pour résultat que le découragement prochain de ceux qui y participent.

Si les marchands d'autos de la rue St-Joseph s'étaient dit: Nous aurons notre exposition à nous autres tout seuls; ceux de la rue St-Jean s'arrangeront comme ils pourront; ils n'auraient certainement pas recueilli, du Salon de l'Auto, le dixième des bénéfices qu'ils en retireront.

Ce même principe s'applique tout aussi bien aux produits agricoles. De petites coopératives locales peuvent être d'une certaine utilité, mais elles ne donneront leur plein rendement que par leur affiliation à une coopérative centrale qui seule, par la quantité des produits dont elle dispose, peut influencer favorablement le marché.

La petite coopérative indépendante ne peut que nuire à la plus grande, sans profit pour personne. Des coopératives isolées sont fatalement destinées à se faire concurrence et à se nuire réciproquement, aussitôt qu'elles voudront sortir de leur localité.

Notre journal n'est inféodé à aucune coopérative en particulier, bien qu'il soit l'organe attitré de la Coopérative Fédérée de Québec. Nous ne sommes mus que par le seul désir d'être utile à la classe des cultivateurs. Et c'est pourquoi nous voulons, avant qu'il ne soit trop tard, signaler le danger de petites organisations coopératives, vouées à un demi-succès, sinon à un échec certain.

A quoi servirait de tenter de détruire ce qui a été édifié au

Par ce que nous en avons publié, on a pu constater l'intérêt intense que suscitent les cours abrégés d'agriculture. C'est par centaines que les cultivateurs accourent pour entendre, de la bouche d'experts, des leçons en élevage et en culture. Les cultivateurs comprennent aujourd'hui plus que jamais la nécessité de l'instruction pour exploiter avec profit une ferme, et ils veulent s'instruire—la jeune génération surtout. Il reste à lui en fournir les moyens.

Puisqu'il est maintenant prouvé hors de tout doute que ces cours abrégés donnent des résultats pratiques, il faudra les multiplier, comme il faudra aussi augmenter le nombre des agronomes, que l'on demande partout avec instance.

Il y a, sans doute, la question finance à considérer, mais il devrait être possible de deviser quelque plan pour trouver les voies et moyens de diffuser l'instruction agricole que demande aujourd'hui à grands cris la classe des cultivateurs. Le gouvernement devra faire sa part,—sa large part puisqu'il s'agit là d'une question d'intérêt public,— mais les intéressés, les municipalités, pourraient peut-être aussi contribuer à l'établissement et au maintien de ces cours si utiles. La légère contribution qu'ils verseraient serait remboursée au centuple par les connaissances acquises, qui leur permettraient d'améliorer leurs troupeaux et leurs fermes, de diminuer leur coût de revient et d'augmenter leur production.

L'honorable M. Caron s'est fait voter, à la présente session, un demi-million de plus pour l'agriculture. Une bonne partie de cet argent sera sans doute consacrée à une plus grande diffusion de l'instruction agricole. L'élan est donné, il ne faut pas permettre qu'il se ralentisse.

Un auditeur nous transmet le compte rendu suivant des cours abrégés donnés à St-Léonard. Là, comme partout où il a été donné des cours abrégés cet hiver, on a constaté chez les cultivateurs une grande avidité de s'instruire.

Les cours de St-Léonard, comme tous les autres d'ailleurs, furent organisés par le département d'Agriculture, conjointement avec M. le curé Brassard, de St-Léonard, et le maire, M. J.-N. Hébert, sous la direction de M. Roger Gagnon, inspecteur des agronomes.

L'ouverture s'est faite solennellement, sous la présidence de M. le Curé Brassard. MM. Savoie, M.P.P., J.-F. Descôteaux, M.P.P., y étaient présents. Une assistance de six cents personnes, dans le magnifique soubassement de l'église, formait une imposante assemblée.

Durant toute la semaine, cinq cents élèves ont suivi les cours avec beaucoup d'attention et d'intérêt. Plusieurs sujets ont été traités et si l'on en juge par le silence qui régnait dans la salle, ils étaient tous intéressants.

Les conférenciers au programme étaient MM. L.-C. Roy, Inspecteur, S. Chagnon, R. Gagnon, X. Rodrigue, du Ministère de l'Agriculture, l'Abbé Jean, Professeur à l'École de Ste-Anne de la Pocatière, E. Boivin, Agronome d'Yamaska, W. Houde, Agronome de Drummond, J. Joyal, Agronome de Nicolet, L. Perreault, instructeur avicole, Dr. J.-B. LaHaye, de l'Unité sanitaire du comté de Nicolet.

Une soixantaine d'élèves ont bien voulu subir un examen, et au dire des professeurs, ces jeunes cultivateurs se sont très bien assimilés les renseignements pratiques et techniques qui leur furent donnés.

Si l'on en juge par les demandes faites à l'agronome depuis cette semaine de cours, on peut dire qu'ils ont produit de bons résultats, puisque cinquante-six cultivateurs veulent se construire des remises à fumier, environ cinquante s'achètent un jeune taureau de race pure, trente-neuf se sont achetés un livre de comptabilité agricole, 3000 bulletins ont été distribués.

Disons aussi que plusieurs furent convertis à s'acheter un bon grain de semence No 1 au lieu de prendre tout simplement du grain d'alimentation un peu criblé, pensant ainsi économiser.

Je crois qu'il y a lieu de se réjouir du succès de ces cours et remercier le Ministère de l'Agriculture d'encourager ainsi l'enseignement agricole. C'est là le meilleur moyen de rendre la classe agricole heureuse et prospère.

prix de tant de travail, pour reconstruire sur des bases moins stables?

Nous livrons ces quelques réflexions à la méditation de ceux qui, s'ils le veulent, peuvent donner à la coopération bien comprise une puissante impulsion et assurer ainsi l'émancipation économique des cultivateurs de notre province.